

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

SERVICE DU CONTENTIEUX & DU  
PERSONNEL - 2ème BUR./PERS.

Usumbura, le 11 août 1949.

N° 6215/PERS.

U R G E N T .

OBJET:

Election moitié des membres  
du Comité du Personnel du Ruanda-Urundi.

Art. 154 Statut.



1247/sec  
19/8/49

**Monsieur** le Résident, (DEUX)

**Monsieur** le Chef de Service, (TOUS)

**Monsieur** l'Administrateur de Territoire, (TOUS)

J'ai l'honneur de vous faire parvenir les bulletins de vote destinés à vous-même et au personnel sous vos ordres, en vue de l'élection de la moitié des membres du Comité Provincial du Personnel du Ruanda-Urundi.

Je vous saurais gré de les remettre aux intéressés au plus tôt en les priant, pour assurer la validité de leur vote, de se conformer strictement à l'instruction jointe à chaque bulletin individuel.

Le Commissaire Provincial remplaçant  
Le Gouverneur du Territoire en inspection  
M. DE RYCK,